

Initiatives ministérielles

de d'être partisan, du moins en comité. On apprend à tout âge apparemment. Je voudrais lui rappeler ceci: si on avait imposé à son propre chef les limites que nous allons imposer à notre prochain chef, il serait lui-même disqualifié. Alors, il faut vraiment faire attention aux propos qu'on avance, et je sais que mon collègue a hâte que l'on traite de la question, tout comme moi, ainsi que les autres membres du comité. C'est pourquoi je demande à mon collègue, et de toute manière il le fait de façon très honorable, d'accélérer le processus de la phase 2 pour que nous puissions entamer la phase 3 qui traite du financement des partis politiques.

Je vous rappellerai cher ami, en terminant, que le premier ministre, depuis 1988, s'est toujours montré comme étant le défenseur de cette notion qui visait à assainir la façon dont le financement des partis politiques devait se faire, et il l'a démontré à maintes reprises. Je pense que le fait d'imposer pour une première fois une limite de dépenses aux candidats à une convention à la chefferie du Parti conservateur canadien, qui est en deçà d'un million de dollars par candidat, je pense que cela dénote l'intention du gouvernement et du premier ministre d'assainir la question du financement des partis politiques et nous le verrons avec notre président et l'ensemble des comités lors de la troisième phase du rapport.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La période réservée aux questions et aux observations est maintenant terminée. Passons-nous au débat? J'ai donné au député du temps supplémentaire. Je suis désolé, mais j'ai surveillé l'horloge.

L'hon. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le président, vous avez rejeté sa demande. J'aurais bien aimé entendre son discours.

[Français]

S'il y a un sujet qui m'a toujours bien intéressé depuis ma jeunesse d'ailleurs, c'est la question de la réforme des mœurs électorales. Je me souviens lorsque j'étais président des jeunes Libéraux dans le comté de Laurier, au moment où je devais devenir candidat au provincial, au moment où j'avais été choisi candidat, d'ailleurs, pour briguer les suffrages au provincial, à l'époque de Jean Lesage, déjà nous discutons de cette question de la réforme des mœurs électorales, du financement des partis. Tout au long de ma carrière, et évidemment je n'ai pas été candidat au provincial pour toutes sortes de raisons que j'ai déjà expliquées ici, j'avais cédé mon siège, à la demande de Jean Lesage, à René Lévesque, je suis devenu député en 1964 et j'ai toujours suivi de très près

cette question des dépenses électorales, cette question de la réforme électorale.

Donc, pour bien situer le débat, pour ceux qui nous écoutent, ce que nous tentons de faire, actuellement, c'est de moderniser la loi électorale pour en faire un instrument encore meilleur que ce qu'il était hier, mais certainement moins bon que ce que nous voudrions avoir demain.

[Traduction]

Je tiens à remercier publiquement notre président. Je voudrais pouvoir appeler les députés par leur nom, mais le Règlement m'oblige à les désigner par le nom de leur circonscription. Je parle du député de Calgary-Ouest.

[Français]

J'aimerais également remercier nos vice-présidents, l'honorable député de Champlain et l'honorable député de Kingston et les Îles, et les membres du comité. Cela fait un an que l'on travaille ensemble, mais je veux les remercier parce que lorsqu'on travaille au Parlement, ce ne sont pas ceux qui font le plus de bruit qui travaillent souvent le plus fort. Il est 21 heures en ce lundi, et dès neuf heures ce matin, nous étions déjà en voie de préparation pour discuter toute la journée de ce même projet de loi, la continuation de ce projet de loi, et nous poursuivons demain et toute la semaine. Cela se fait en commission parlementaire. Au Québec, on a l'habitude d'utiliser le mot «commission» parlementaire. C'est un travail de longue haleine que l'on fait. Ce comité a réussi à trouver un *modus vivendi*, si le président qui aime bien ces expressions me le permet, pour en arriver à un début de projet de loi de réforme, que j'appuie dans son ensemble. Ce n'est pas tout ce que je voulais, et mon président le sait. J'en voulais plus. Je répète qu'en matière de changement, je suis très conservateur. Je le dis toujours, moi du Parti libéral, et cela fait sourire mes collègues. Je remercie nos pages qui travaillent très tard ce soir pour que nous puissions disposer de ce projet de loi. Je remercie nos étudiants d'université qui nous écoutent avec beaucoup d'attention parce qu'en fait, cela les concerne peut-être plus que nous, les plus âgés.

• (2105)

Ce projet de loi a une longue histoire. Il faut que les gens sachent que ce que nous étudions ce soir est un projet de loi de 114 pages, et que c'est très laborieux. Seulement qu'à le lire, on se décourage. Mais c'est le début. Cela fait suite, et mes collègues l'ont dit, au fameux rapport de la Commission Lortie qui a siégé pendant deux ans et plus, qui a probablement sondé tous les coeurs et tous les esprits de tous les universitaires du